



Conférence de presse – Mercredi 3 juillet 2024 – CCI Côte d’Or · Saône-et-Loire à Dijon

La CCI Côte-d’Or · Saône-et-Loire, l’Association des Maires Ruraux de Côte d’Or (AMR 21) et l’Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire (UMCR 71)

## Ensemble pour favoriser le développement économique de nos villages

La CCI Côte-d’Or · Saône-et-Loire, l’Association des Maires Ruraux de Côte d’Or (AMR 21) et l’Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire (UMCR 71) **ont décidé de s’associer pour soutenir le développement économique des territoires ruraux.**

Ces derniers traversent de profondes mutations et doivent faire face à d’importantes évolutions structurelles et conjoncturelles. **Ce partenariat est donc une opportunité pour leur apporter un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques.** Le développement d’activités économiques dans les villages est essentiel non seulement pour créer des emplois, mais aussi pour maintenir et renforcer les liens sociaux au sein de ces communautés. Il permettra de valoriser les atouts de ces territoires et de créer un environnement propice à l’entrepreneuriat local.

Afin de formaliser cet engagement, **Pascal GAUTHERON**, Président de CCI Côte-d’Or · Saône-et-Loire, **Bruno BETHENOD**, Président de l’Association des Maires Ruraux de Côte-d’Or (AMR 21) et **Jean-François FARENC**, Président de l’Union des Maires des Communes Rurales de Saône-et-Loire (UMCR 71) auront le plaisir de signer une convention de partenariat, **mercredi 3 juillet 2024 à 11h00, à la CCI Côte d’Or · Saône-et-Loire à Dijon** (2 avenue de Marbotte).

Nous serions ravis de vous accueillir à la signature de cette convention et nous remercions par avance de l’écho que vous en ferez dans vos médias.

**Contact :** Christelle HAAG – 03 80 65 91 32 - [c.haag@mdb.cci.fr](mailto:c.haag@mdb.cci.fr)

**Contact presse :** Isabelle BOULEY – 03 85 21 53 23 - [i.bouley@mdb.cci.fr](mailto:i.bouley@mdb.cci.fr)